



**LÉGENDE**

- Limite du parc national de la Yamaska
- Limite de municipalité locale
- Zone de préservation extrême
- Zone de préservation
- Zone d'ambiance
- Zone de services

**SOURCES**

Base de données topographique du Québec (BDTQ) à l'échelle 1: 20 000.  
 Système de découpage administratif du Québec (SDA) à l'échelle du 1: 20 000.  
 Extrait de la Base de données cadastrale du Québec en date du 8 février 2016.  
 Cartographie du parc national de la Yamaska élaborée en 2011 à partir de photographies aériennes de 2009. Cartographie fournie par le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, puis adaptée aux fins des présentes.

**NOTES**

Une version anglaise de ce plan est également disponible. En cas de divergence, la version française doit primer.  
 Les périmètres illustrés ne constituent qu'une limite à des fins de parc et ne peuvent être invoqués à d'autres fins.  
 Système de coordonnées planes du Québec (SCOPO), NAD 83, (Fuseau 8, méridien central 73°30' Ouest).



**PARC NATIONAL DE LA YAMASKA**  
**ZONAGE**

Québec, le 8 février 2016

Minute : 1

Signé numériquement par :   
 Simon Payette  
 Arpenteur-géomètre  
 matriculé 2459

Dossier BAGQ 531195  
 Original déposé au Greffe de l'arpenteur général du Québec.  
 Signé numériquement le 8 février 2016  
  
 Simon Payette, arpenteur-géomètre  
 Pour l'arpenteur général du Québec  
 Énergie et Ressources  
 naturelles  
 Québec  
 Seul l'arpenteur général du Québec est autorisé à délivrer des copies conformes de ce document.  
 Copie conforme de l'original, le  
 Pour l'arpenteur général du Québec